



Au Fil de Fontenay

F O N T E N A Y S A I N T P È R E

N°06

MAI 2015



VOS PROCHAINS RENDEZ VOUS

29 MAI: FETE DES VOISINS (A.D .J)

04 JUIN: RÉUNION PUBLIQUE PLU

05 JUIN: FETE DES PRIX (Ecole et Mairie)

06 JUIN: CRÉATION COMITÉ DE QUARTIERS

20 JUIN: FETE DE LA MUSIQUE (Comité des Fêtes)

Dans ce numéro :

| | |
|---|-------|
| Embellissement : au fil des fleurs | 2/3 |
| Embellissement : au fil de vos idées | 4 |
| Embellissement : au fil des Places et des trottoirs | 5 |
| Embellissement : au fil des talus | 6 |
| Tourisme Vert | 7 |
| Environnement Durable | 8/9 |
| Au fil des informations | 10/11 |
| Vos prochains Rendez Vous | 12 |

Dans cette nouvelle édition du :

Fil de Fontenay

Nous sommes heureux de vous présenter ce Fil du mois de mai 2015, consacré à l'Environnement.

Les membres des 3 commissions : l'embellissement du village, le tourisme vert et l'environnement durable travaillent en étroite collaboration afin de réaliser les objectifs qu'ils se sont assignés afin de faire de Fontenay-Saint-Père un village où il fait bon vivre.

Fleurir, arborer, se doter de moyens pour rendre propre notre cadre de vie, développer le tourisme vert, créer un marché, autant d'actions qui contribuent à mettre en valeur notre village.

Mais l'environnement c'est l'affaire de tous et rien ne se fera sans vous.

Nous profitons de ce Fil pour remercier toutes les personnes qui nous aident dans ces actions. Nous vous invitons tous à œuvrer pour la beauté de notre village soit de façon simple en désherbant votre partie de trottoir ou soit de façon plus impliquée dans les commissions ou les commissions de quartier qui vont bientôt voir le jour.

Le Conseil Municipal

Embellissement : au fil des fleurs....

L'embellissement de notre village est un objectif enthousiasmant qui doit fédérer l'ensemble des habitants qui en seront les principaux bénéficiaires. Cela demande du temps et des ressources dans la conception des projets et surtout dans leurs réalisations.

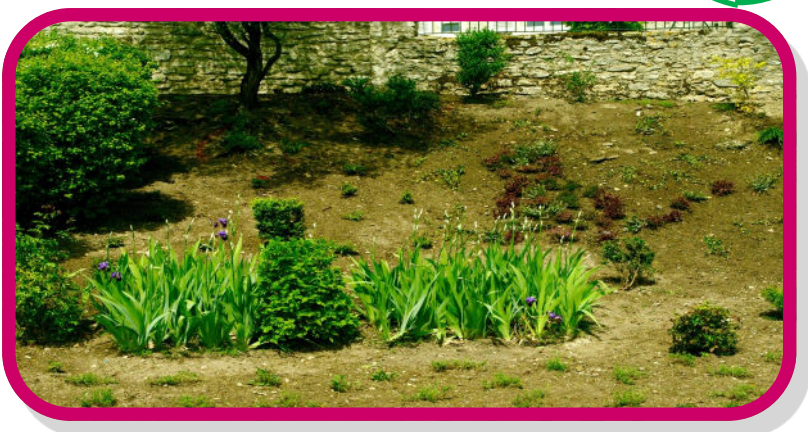
Au cours de cette année 2015, l'équipe municipale s'est fixée

3 priorités :

**Réfection
de la Place
de la Croix et de
l'Eglise**

**Fleurissement
de chaque quartier**

**Embellissement du
cimetière
(allées, arbres, murs)**



Embellissement : au fil des fleurs....



Place du MOUTIER dans 1 an
selon un dessin de M.Buquant

Embellissement : au fil de vos idées

**Ce projet d'embellir nos espaces de vie communs est destiné
à améliorer le cadre de vie de tous**

Nous souhaitons créer des commissions de quartier

Une réunion publique sera proposée

le 6 Juin à 11h

Rendez vous à la maison communale

Claude Delorme (salle du bas)



POURQUOI :

**Afin d'échanger et choisir ensemble
les embellissements à venir. Nous
sollicitons l'aide des fontenaisiens
jeunes et moins jeunes pour :**

- **participer à la plantation des
massifs d'été,**
- **à leur entretien**
- **à leur arrosage**

Associations

« Labeur et Bonne Humeur »

Partageons nos idées

Partageons nos efforts

Mettons en valeur notre village

Nous en serons tous bénéficiaires

Au fil des places et des trottoirs..

Une nouvelle haie fleurie thème « rose et blanc » a été entièrement plantée.

La boîte aux lettres actuellement placée en face de la Mairie y sera bientôt installée.

Nous remercions d'avance les fontenaisiens de veiller à ne pas gêner son futur accès en se garant trop près et de respecter la croissance des « bébés arbustes »!

Place de la Croix



Place du Moutier

Une grande opération de désherbage a été faite afin de replanter complètement le talus avec des arbustes persistants, et des plantes couvre-sol qui fleuriront tout au long de l'année.

Ces plantations permettront, une fois bien développées de couvrir complètement le talus et de limiter au minimum son entretien .

La réfection des trottoirs de la Corvée à l'Avenue de Mantes a débuté.

Certains trottoirs seront engazonnés, d'autres seront pavés.

Le talus du trottoir rue de la Mairie a été fleuri, une fontaine a été installée afin de canaliser l'écoulement de l'eau.

Embellissement : au fil des talus



Tonte des Talus

Cette année, suite à l'adhésion de notre commune au « Zéro phyto » et afin de respecter la biodiversité, nous mettons en place une nouvelle méthode de « fauchage raisonné ».

La tonte sera réalisée en alternance de coupes basses et hautes, trois fois dans l'année:

En Mai, en Août, en Octobre

afin de maintenir la visibilité et la sécurité des usagers.

Les trottoirs

Zéro phyto, c'est l'affaire de tous dès 2020

Fontenay-Saint-Père c'est 17 kms de routes !

Sans compter les trottoirs !

Le Zéro phyto oblige un entretien manuel qui représente beaucoup de temps pour le personnel communal car l'utilisation des pesticides est désormais interdite.

DESHERBER VOTRE TROTTOIR

**C'EST CONTRIBUER A LA MISE EN VALEUR DU VILLAGE
MERCİ A TOUS D'Y VEILLER !**

Tourisme Vert

Le Marché



Et voilà, c'est parti....depuis le 3 avril
tous les vendredis (16h30/21h)
vous pouvez faire vos emplettes de fin
de semaine
dans votre village !
Légumes, plats préparés
produits auvergnats (saucissons, pâtés,
jambon, fromage), fleurs.

Et pour bien commencer le week-end, quel plaisir de se retrouver entre amis, voisins, à la buvette tenue par les associations. Vous pouvez même y acheter votre baguette.....



Le démarrage est prometteur car vous êtes déjà nombreux à venir mais pour que nous puissions le maintenir
Il faut que tous nous y participions !

Les sentes

Le passage du commun est une sente qui relie le quartier du Moutier (l'église) à la Petite Vallée
La réhabilitation de ce chemin très ancien va commencer, elle permettra aux promeneurs de découvrir différemment ce quartier. Elle s'inscrit dans le projet « Au Fil des pas ».

Quelques informations...

Le ruissellement reste bien sûr l'une de nos priorités.

Pour le bassin versant de la rue du Moulin (partie ouest de la Glisière), les solutions sont trouvées et nous allons rentrer dans une phase administrative avant de débiter les travaux.

En ce qui concerne le bassin versant des longues Mares (qui suralimente la source du rue Mian en cas de fortes précipitations), plusieurs solutions s'offrent à nous et nous sommes toujours dans une phase d'étude afin de faire un choix efficace et pérenne.

Nous vous informerons de l'avancement de ce dossier.

Prochainement sera signée la convention CEP (Conseil en Energie Partagé) avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) et avec le PNRVF qui nous subventionne à 70 % sur cette opération.

L'agence, dans un premier temps réalisera un bilan des consommations et dépenses énergétiques du patrimoine communal.

Ensuite, elle élaborera un programme d'actions en vue d'une meilleure gestion et d'une diminution des consommations.

Cela devrait nous permettre de maîtriser nos dépenses d'énergie et nos émissions de gaz à effet de serre.

Environnement Durable

Depuis la fin du mois de février, une borne de l'association Le Relais est à votre disposition au terrain communal (route de Meulan).

A ce jour, la collecte s'élève à plus de 500 Kg !

C'est un tonnage encourageant pour un premier mois de collecte !

En effet, la moyenne mensuelle par borne sur le territoire de la communauté d'agglomération de Mantes en Yvelines est de 430 kg.

Si ce tonnage est maintenu au bout de notre période d'essai de 6 mois, nous installerons cette borne définitivement.



Tous les habitants de la Camy peuvent jeter les boîtes de conserve, cannettes, aérosols et bouteilles en métal dans le bac ou le conteneur réservé aux emballages recyclables (bac jaune).

Au Fil des informations...

Création d'un Comité des Fêtes

Un comité des fêtes est créé à Fontenay-Saint-Père.

L'équipe municipale a jugé indispensable d'être partenaire et moteur auprès des associations qui, jusqu'à présent, s'impliquaient souvent seules dans l'animation du village.

L'objectif est de mutualiser les moyens et les ressources nécessaires pour promouvoir et pérenniser les manifestations.

Pour cette création, la mairie a apporté une aide budgétaire de 2000€ permettant l'achat de matériel utile à tous.

Les associations (bien que restant indépendantes d'un point de vue gouvernance et budgétaire) participent aux « débats d'idées ». Les décisions sont prises en commun et chacun participe à la charge qui incombe aux manifestations.

A ce jour le fonctionnement semble bien en place, et de beaux projets sont actuellement organisés avec l'enthousiasme de tous (fête de la musique, bal du 14 juillet, fête de la Saint Denis...)

COMPOSITION DU BUREAU:

GRACIA Frédéric, Président

ITHEN Colette, Vice-présidente

GOUET Marie-Christine, Secrétaire

KERBRA Brigitte, Secrétaire Adjointe

BANCE Marie, Secrétaire Adjointe

HEBERT Philippe, Trésorier

TOMIET Pascale, trésorière adjointe

SI VOUS SOUHAITEZ

REJOINDRE

LE COMITE DES FETES

CONTACTEZ FREDERIC GRACIA

06 31 95 85 26

Au Fil des informations...

BILAN D'UNE ANNEE D'OUVERTURE VOICI DE NOUVEAUX HORAIRES

| Jour | Heure | Qui ? |
|----------|-----------|-------------------------------|
| Lundi | 9h-12h | Secrétariat - Conseiller |
| Lundi | 16h-18h | Secrétariat - Conseiller |
| Mardi | 9h-12h | Maire Adjoint |
| Mardi | 16h-19h | Secrétariat |
| Mercredi | 9h30-12h | Maire Adjoint sur Rendez Vous |
| Jeudi | 9h-12h | Secrétariat |
| Jeudi | 17h-18h | Secrétariat - Conseiller |
| Vendredi | 16h30-17h | Secrétariat - Conseiller |
| Samеди | 8h-10h | Le Maire Sur Rendez-Vous |

Le 06 Mars 2015 à la mairie
nos jeunes électeurs ont reçu leur
carte électorale et le livret
du citoyen



Le 20 Mars 2015 à la
mairie
Nous avons accueilli les
nouveaux habitants,
une occasion de faire
connaissance...



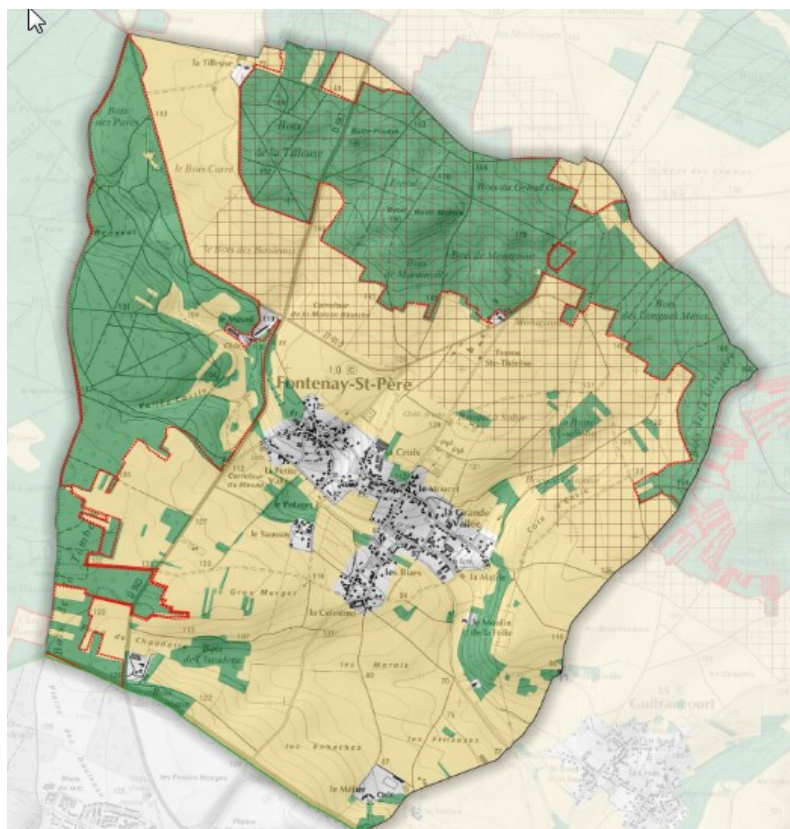
Le 08 Mai 2015
Remise de la médaille de la
Reconnaissance de la Nation à 3
anciens combattants



Vos prochains Rendex - Vous

REUNION PUBLIQUE
JEUDI 4 JUN A 20H
MAISON COMMUNALE
CLAUDE DELORME

TOUT SAVOIR SUR
LE PLAN LOCAL
D'URBANISME



Le 26 Juin 2015 à 16h (à l'école)
aura lieu un événement péri-éducatif sous forme d'une restitution des
activités des enfants en musique, théâtre et arts plastiques
réalisées au cours de l'année !
Venez découvrir le talent de nos jeunes artistes !

A vous tous

Je traverse actuellement une période délicate de ma vie personnelle dans l'épreuve de la maladie.

Même si, pour le moment, mes engagements dans le travail au quotidien continuent, les échéances à venir vont sans doute limiter ma participation à certains événements du village.

Tous, vous pouvez compter sur l'implication de l'ensemble du personnel communal et des conseillers municipaux.

Je les remercie très chaleureusement pour leur engagement et leur soutien.

Thierry JOREL